Les aides techniques

De quoi s'agit-il?

Des aides techniques

- Des aides aux déplacements : déambulateur, fauteuil roulant, canne, ...
- Des aides aux transferts : lève-personne ou barres d'appui
- Des aides auditives : audioprothèses
- Des aides à l'hygiène de l'élimination : protections absorbantes

Des aides domotiques dans la maison

- Système qui permet allumage automatique du couloir grâce à un détecteur
- Ouverture centralisée des volets roulants

Des aides technologiques

- Système de géolocalisation pour favoriser les déplacements de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer
- Applications sur tablette tactile ou smartphone pour entretenir ses capacités de mémoire ou d'attention

Combien ça coûte?

Les équipements sont très divers et leur coût très variable en fonction de la sophistication de l'équipement.

Un certain nombre d'équipement figure sur la liste des produits remboursés par l'assurance maladie. Ils sont remboursés selon le tarif défini par l'assurance maladie et sur prescription médicale.

Quelles aides?

- L'APA peut être utilisée pour financer du matériel → Reprendre contact avec l'Assistante Sociale APA en charge du dossier
- Les caisses de retraite → uniquement dans le cadre d'un PAP en cours
- Les mutuelles → se référer au contrat

Comment se renseigner sur les différents matériels?

4 Auprès des revendeurs de matériel médical

MEDIC'AUVERGNE à Issoire : 04 73 71 96 69
PAGNA MEDICA à Clermont : 04 73 90 41 41
ESPACE MEDICAL à Clermont : 04 73 90 06 55

Auprès des pharmacies

♣ Auprès de l'espace autonomie de la MDPH

Ce service propose:

- Des informations et la documentation sur la prévention et le soutien à la perte d'autonomie
- Des espaces témoins permettant des mises en situation du quotidien avec démonstration de matériels, essais d'aides techniques, préconisations de domotique...

Une équipe de professionnels apporte des conseils personnalisés pour favoriser l'autonomie (assistantes sociales, ergothérapeutes, documentaliste, médecin)

Contact ergothérapeute :

Adrien POUZADOUX **(Se déplace à domicile et fait des conseils sur photos)** Tél. 04 73 14 50 03

Mail. espace.autonomie@puy-de-dome.fr

L'espace autonomie vous accueille par téléphone les mardis, mercredis et jeudis, de 9h à 12h et 14h à 16h.

4 Auprès du dispositif Bien chez moi de l'AGIRC-ARRCO (à partir de 75 ans)

- Appeler un conseiller au **0 971 090 971** qui présentera en détail le service et répondra à toutes les questions
- Dans un délai d'un mois un ergothérapeute vient à domicile pour concevoir avec la personne des solutions pratiques, pour un cadre de vie adapté
- Une participation de 15€ est demandée en fin de visite